

Séance publique du 18 décembre 2000

Délibération n° 2000-6118

commission principale : finances et programmation

objet : **Exercice 2000 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux affaires générales - Direction des finances et du contrôle de gestion - Service du budget

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 décembre 2000, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis à l'agrément du Conseil diverses propositions de modifications des crédits ouverts pour l'exercice 2000, qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits votés au budget le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées lui sont soumis.

I- BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Pour faciliter les virements nécessaires en fin d'exercice et anticiper les demandes de crédit qui résulteraient du recensement exhaustif de tous les engagements en cours, il est proposé de redéployer, sur le chapitre 011, les crédits de subventions, remis à disposition par les services affectataires, soit 4,866 MF, cette provision pourrait être complétée par les dépenses imprévues pour atteindre 5 MF.

Par ailleurs, les opérations de réaménagement de la dette, remboursement anticipé d'un prêt BNP, nécessitent un réajustement du montant des intérêts de 3,837 MF financés également sur les dépenses imprévues.

Enfin, une inscription de 15 MF supplémentaires, équilibrée en dépenses et en recettes, permettrait de faire face aux engagements en cours pour les réfections de tranchées (renvoi n° 1).

En 2000, les apports en déchèteries ont augmenté de 17 %. De plus, la fermeture du CET de Rillieux la Pape oblige la Communauté à utiliser les services de centres d'enfouissement techniques privés. Pour répondre à ces besoins de crédits supplémentaires, il est proposé de prélever 0,277 MF sur la prévision inscrite, au titre de la participation communautaire, versée aux communes non desservies par une déchèterie (renvoi n° 2).

A l'occasion du calcul des plus et moins-values réalisées au cours de cessions ou d'échanges de biens immobiliers, explicité dans les mouvements intersections ci-après, on constate que la prévision des recettes du produit des cessions est surestimée de 1,495 MF. Il est proposé de la réajuster en jouant sur les dépenses imprévues (renvoi n° 3).

Le SASE, assureur-conseil de la communauté urbaine de Lyon indemnise tous les sinistres y compris ceux de moins de 30 000 F, correspondant au seuil de la franchise. Une régularisation des somme ainsi avancées doit être effectuée en fin d'année pour les exercices 1998 et 1999, soit 0,921 MF par transfert du compte assurance au compte indemnisation (renvoi n° 4).

Compte tenu de l'ensemble des mouvements affectant les dépenses imprévues, celles-ci s'élèveraient, en fin d'exercice, à 1,007 MF.

Exercice 2000 - décisions modificatives - budget principal - section de fonctionnement (en F) - tableau n° 1 -

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 1			
compte 657 570 fonds de concours aux autres établissements publics locaux fonction 510 opération 0064 - plan hospitalier HCL	- 237 046,00		
compte 657 280 subvention d'équipement aux autres organismes privés fonction 93 opération 0308 - pôle textile régional	- 828 444,00		
compte 627000 services bancaires fonction 01	- 168 755,00		
compte 657 180 subvention d'équipement aux autres organismes publics fonction 020	- 3 093 500,00		
compte 657 380 subvention de fonctionnement aux autres organismes publics (mutuelles) fonction 822	- 280 700,00		
compte 657 380 subvention de fonctionnement aux autres organismes publics (mutuelles) fonction 813	- 326 010,00		
compte 656 100 frais de personnel des groupes d'élus - charges sociales fonction 01	- 100 000,00		
compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 3 802 386,00		
compte 611 800 autres prestations de service avec des entreprises fonction 020	5 000 000,00		
compte 615 236 réfections de tranchées fonction 822	15 000 000,00	compte 704 100 réfections de tranchées fonction 822	15 000 000,00
compte 661110 intérêts de la dette fonction 01	3 836 841,00		

renvoi n° 2 compte 657 340 subvention de fonctionnement aux communes fonction 812 compte 611 230 mise en décharge des ordures ménagères fonction 812	- 277 300,00 277 300,00		
renvoi n° 3 compte 022 000 dépenses imprévues fonction 01	- 1 494 640,11	compte 775 100 produit des cessions fonction 824	- 1 494 640,11
renvoi n° 4 compte 616100 primes d'assurances responsabilité civile fonction 01 compte 671800 autres charges exceptionnelles sur opération de gestion fonction 01	- 920 803,13 920 803,13		

II - BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT -

En 2000, la Communauté urbaine doit au département du Rhône la somme de 2,77 MF correspondant au reversement d'une part du produit du FCTVA, calculée sur la base des participations effectivement reçues de son partenaire pour le financement des travaux du tronçon nord du périphérique. La prévision ouverte au budget primitif pour 9,33 MF, en partie réalisée dans le cadre de la convention pour la construction de l'école normale supérieure de Lyon 7°, n'est pas suffisante pour effectuer cette dépense. Le crédit de sûreté budgétaire pourrait permettre d'abonder la ligne correspondante pour 2,41 MF (renvoi n° 5).

Par ailleurs, en octobre dernier, la société d'équipement du Rhône et de Lyon a appelé des fonds pour les mandats de travaux relatifs à la fin de l'aménagement de la place de Francfort à Lyon 2° et pour le traitement de la place de la Poste à Rillieux la Pape dans le cadre de la politique de revitalisation des centres de quartiers. Les avances de trésorerie mises en place pour 2,92 MF, à partir des crédits déjà ouverts, devront faire l'objet d'une régularisation comptable à réception des justificatifs d'utilisation de celles-ci. Il serait souhaitable de prévoir les inscriptions correspondantes équilibrées, en recettes et en dépenses d'investissement. Celles ci sont présentées au renvoi n° 6.

Des factures reçues pour les frais de maîtrise d'œuvre et les travaux sur ouvrages communaux effectués places Salengro et des Quatre Chemins à Saint Fons sont à régulariser avant la fin de l'année. Le compte de tiers correspondant devrait être augmenté de 0,056 MF. Cette prévision pourrait être dégagée sur deux autres dossiers d'espaces publics : le parc des Hauteurs (0,022 MF) à Lyon 5° et place de l'Eglise (0,034 MF) à Dardilly (renvoi n° 7).

Un complément de crédit est également sollicité pour enregistrer, en écritures d'ordre, une acquisition à titre gratuit pour un ténement à Chassieu, reçu de la SERL. Un complément de 5 MF sur les lignes correspondantes, en dépenses et en recettes, pourrait permettre de régulariser ce dossier ainsi que d'éventuelles autres transactions qui aboutiraient avant la clôture de l'exercice (renvoi n° 8).

Dans le cadre de ses interventions foncières, la collectivité a consigné, entre 1992 et 1999, la somme totale de 4,66 MF pour des opérations de préemption qui n'ont pas abouti. En l'espèce, les fonds versés sont à récupérer dans leur totalité. Pour cela, l'inscription d'une recette nouvelle s'avère nécessaire pour effectuer l'émission des titres correspondants (renvoi n° 9).

Exercice 2000 - décisions modificatives - budget principal - section d'investissement (en F) - tableau n° 2 -

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 5			
compte 020 000 dépenses imprévues fonction 01	- 2 406 129,64		
compte 102 220 FCTVA fonction 01	2 406 129,64		
renvoi n° 6			
compte 231 510 travaux de voirie fonction 822 opération 0016 Lyon 3° - trémie de la Part-Dieu place de Francfort	476 703,02	compte 238 100 avances et acomptes versés à mandataire fonction 822 opération 0016	476 703,02
compte 231 510 fonction 824 opération 0202 schéma directeur urbanisme commercial	2 440 806,00	compte 238 100 fonction 824 opération 0202	2 440 806,00
renvoi n° 7			
compte 458 101 travaux pour le compte de tiers fonction 823 opération 0148 Lyon 5° - parc des Hauteurs	- 22 000,00		
compte 458 105 fonction 823 opération 0152 Dardilly - place de l'Eglise	- 34 000,00		
compte 458 116 fonction 823 opération 0157 Saint Fons - places Salengro et des Quatre Chemins	56 000,00		
renvoi n° 8			
compte 211 800 autres terrains fonction 824 opération 0096 réserves foncières hors logement social	5 000 000,00	compte 132 800 autres subventions d'équipement non transférables fonction 822	5 000 000,00

renvoi n° 9 compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01	4 659 220,00	compte 211 800 autres terrains fonction 824 opération 0096 opération 0242 Lyon Confluence opération 0363 Tassin la Demi Lune - schéma directeur commercial	 59 220,00 4 400 000,00 200 000,00
--	--------------	--	---

III - BUDGET PRINCIPAL - MOUVEMENTS INTER-SECTIONS -

Un échange de terrains avec la ville de Lyon, délibéré par l'assemblée le 4 mai dernier, a été conclu. Il est nécessaire de prévoir l'ouverture de crédits sur les deux sections du budget principal : il s'agit d'enregistrer la valeur des parcelles reçues pour 9,7 MF ; les biens cédés par la Communauté sur la base d'une transaction de 7,2 MF sont à constater en sortie de bilan pour un montant de 8,6 MF. Une soulte de 2,5 MF a été versée à la ville de Lyon à partir des crédits déjà ouverts au budget primitif. La plus-value résultant de cet échange est ainsi de 1,11 MF (renvoi n° 10).

La Communauté a procédé également à la vente de tenements au profit de L'OPAC du Rhône et du Grand Lyon pour la somme de 0,315 MF ; les biens cédés doivent être sortis du bilan pour la somme de 1,58 MF ; une moins-value représente dans ce cas 1,26 MF. Les prévisions correspondantes à ouvrir figurent au renvoi n° 11.

Le compte administratif 2000 devra enregistrer l'ensemble des différences sur réalisation induites par les cessions simples d'immeubles et les échanges, les ventes ou les vols des véhicules communautaires et les ventes de matériels (matériels de reprographie et compresseur) au cours de l'exercice. Les lignes de crédit enregistrant les plus et moins-values des opérations foncières sont à augmenter sensiblement pour effectuer ces écritures réglementaires pour l'ensemble des transactions de l'année (renvoi n° 12). Les cessions de véhicules permettent de constater une moins-value globale de 4,145 MF (renvoi n° 13) ; les ventes de matériels une différence positive sur les réalisations de 0,028 MF (renvoi n° 14).

Par ailleurs, des écritures d'ordre pour 15 MF ont été réalisées en 1997 pour provisionner les risques d'évolution des taux d'intérêts (10 MF) et ceux afférents à la gestion des dossiers de CIBEVIAl et de Lyon Parc Auto (5 MF). Ces provisions sont devenues sans objet. L'annulation des mouvements d'origine suppose l'émission d'un mandat en section d'investissement (compte 158 "autres provisions pour risques et charges") et d'un titre en section de fonctionnement (compte 78 "reprises sur provisions pour risques et charges"). L'équilibre de ces décisions modificatives implique une variation positive de 15 MF du virement à la section d'investissement (renvoi n° 15).

Enfin, l'amortissement des subventions d'équipement transférables, reçues dans le cadre des interventions communautaires pour la collecte sélective et l'acquisition de véhicules électriques, n'a pas été répertorié dans le budget 2000. L'annuité à inscrire s'élève à 0,34 MF et suppose également une augmentation du virement à la section d'investissement pour ce montant (renvoi n° 16).

Pour la section d'investissement, les propositions présentées aboutissent à augmenter la prévision globale de 44 MF ; le virement à la section d'investissement représenterait à la clôture de l'exercice un montant de 407 MF.

Exercice 2000 - décisions modificatives - budget principal - mouvements inter-sections (en F) - tableau n° 3 -

Imputation	Dépenses	Imputation	Recettes
renvoi n° 10 compte 211 800 autres terrains fonction 824 opération 0305 Lyon 9° - quartier de l'Industrie compte 020 000 dépenses imprévues investissement fonction 01 compte 675 100 valeur comptables des immobilisations cédées fonction 824 compte 676 100 différence sur réalisation fonction 01	7 200 000,00 2 500 000,00 8 595 000,00 1 104 614,36	compte 211 800 fonction 824 compte 192 000 différence sur réalisation d'immobilisation positive fonction 01 compte 778 100 autres produits exceptionnels	8 595 385,64 1 104 614,36 9 700 000,00
renvoi n° 11 compte 192 000 différence sur réalisation d'immobilisation négative fonction 01 compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01 compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01 compte 675 100 valeur comptable d'immobilisations cédées fonction 01	1 261 016,71 315 000,00 - 315 000,00 1 576 016,71	compte 211 800 fonction 824 compte 776 100 différence sur réalisation d'immobilisation négative fonction 01	1 576 016,71 1 261 016,71
renvoi n° 12 compte 676 100 différence sur réalisation d'immobilisation positive fonction 01 compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement compte 192 000 différence sur réalisation fonction 01 compte 020 000 dépenses d'imprévues d'investissement fonction 01	507 736,70 558 529,46 1 066 266,16 - 558 529,46	compte 776 100 différence sur réalisation d'immobilisation négative fonction 01 compte 192 000 fonction 01	1 066 266,16 507 736,70

<p>renvoi n° 13</p> <p>compte 675 100 valeur comptable des immobilisations cédées fonction 01 opération 0115</p> <p>compte 192 000 différence sur réalisation fonction 01</p> <p>compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01</p> <p>compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01</p>	<p>4 399 153,00</p> <p>4 145 390,43</p> <p>253 762,57</p> <p>- 253 762,57</p>	<p>compte 215 712 véhicules de propriété</p> <p>fonction 01 opération 0115 véhicules</p> <p>compte 218 200 véhicules légers fonction 01 opération 0115</p> <p>compte 776 100 différence sur réalisation fonction 01</p>	<p>2 650 365,00</p> <p>1 748 788,00</p> <p>4 145 390,43</p>
<p>renvoi n° 14</p> <p>compte 676 100 différence sur réalisation d'immobilisation positive fonction 01</p> <p>compte 022 000 dépenses imprévues de fonctionnement fonction 01</p> <p>compte 020 000 dépenses imprévues d'investissement fonction 01</p>	<p>28 390,00</p> <p>- 28 390,00</p> <p>28 390,00</p>	<p>compte 192 000 différence sur réalisation fonction 01</p>	<p>28 390,00</p>
<p>renvoi n° 15</p> <p>compte 158 000 autres provisions pour risques et charges fonction 01</p> <p>compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01</p>	<p>15 000 000,00</p> <p>15 000 000,00</p>	<p>compte 781 500 provision pour risques et charges fonction 01</p> <p>compte 786 500 provision pour risques et charges fonction 01</p> <p>compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01</p>	<p>5 000 000,00</p> <p>10 000 000,00</p> <p>15 000 000,00</p>

renvoi n° 16			
compte 139 110 subvention d'équipement transférable fonction 01	11 340,00	compte 777 000 quote-part subvention équipements transférables fonction 01	341 189,00
compte 139 120 subvention d'équipement transférable fonction 01	3 780,00		
compte 139 180 autres subventions d'équipement fonction 01	326 069,00		
compte 023 000 virement à la section d'investissement fonction 01	341 189,00	compte 021 000 virement de la section de fonctionnement fonction 01	341 189,00

IV - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT -

La SASE, assureur-conseil de la Communauté urbaine, a pour mission de gérer les sinistres inférieurs au montant de la franchise (30 kF). Pour les exercices 1998 et 1999, les sinistres de moins de 30 000 F, réglés aux tiers s'élèvent à près de 500 kF pour l'assainissement. Cette charge exceptionnelle sur exercices antérieurs pourrait être transférée du reliquat de crédit d'études compte 617 000 (renvoi n° 17).

Exercice 2000 - décisions modificatives - budget principal - budget de l'assainissement (en F) - tableau n° 4 -

Dépenses		Recettes	
Imputation	Montant	Imputation	Montant
renvoi n° 17			
exploitation compte 617000 études	- 500 000,00		
compte 672700 charges exceptionnelles	500 000,00		

V - MOUVEMENTS INTERBUDGETAIRES -

Par délibération du 25 novembre 1999, une convention d'expérimentation en habitat abordable a été conclue avec l'OPAC du Grand Lyon pour la réalisation d'un programme de logement dans la ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°. Afin d'assurer l'équilibre financier de l'opération, une subvention de 674 100 F TTC du budget principal est à inscrire dans le budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe (renvoi n° 18).

Exercice 2000 - décisions modificatives - mouvements interbudgétaires (en F) - tableau n° 5 -

Dépenses		Recettes	
Imputation	Montant	Imputation	Montant
renvoi n° 18			
Budget principal			
compte 657 140 subvention d'équipement aux communes			

fonction 824 opération 0205 Lyon 5° - Vieux Lyon	- 674 100,00		
compte 657 170 autres établissements publics locaux fonction 824 opération 0090 ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	674 100,00		
Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe		compte 705 100 cession terrains aménagés fonction 824 opération 0090 ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	- 638 307,35
		subvention exceptionnelle fonction 824 opération 0090 ZAC "du Dauphiné" à Lyon 3°	638 307,55

Vu ledit dossier ;

Vu ses délibérations en date des 25 novembre 1999 et 4 mai 2000 ;

Oùï l'avis de sa commission finances et programmation ;

Oùï l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que, dans le tableau du délibéré, colonne des recettes, il convient de lire :

"458212 - DSU Etats-Unis à Lyon 8° : 600 000,00 F"

au lieu de :

"458212 - DSU Etas-Unis à Lyon 8° : 212 600,00 F" ;

DELIBERE

1° - Accepte les modifications proposées par monsieur le rapporteur.

2° - Approuve les décisions modificatives ci-dessus et les mises à jour correspondantes pour l'ensemble de l'exercice 2000 des prévisions budgétaires par chapitre, comme suit :

Dépenses		Recettes	
Imputation	Montant	Imputation	Montant
Budget principal			
Fonctionnement			
011 - charges à caractère général	84 703 993,81		
012 - charges de personnel	- 3 540 000,00		
014 - atténuation de charges	334 531,22	013 - remboursement sur rémunération	508 246,65
022 - dépenses imprévues de fonctionnement	- 15 319 470,28		
023 - virement à l'investissement	- 74 348,05		
65 - autres charges de gestion courante	62 388 538,23		
656 - frais de fonctionnement de groupe d'élus	- 100 000,00		

66 - charges financières	3 837 063,44		
67 - charges exceptionnelles	72 427 591,93		
68 - dotations aux amortissements	- 48 549 664,98		
		70 - produits des services du domaine	26 600 000,00
		74 - subventions reçues	36 567 871,24
		75 - autres produits de gestion courante	2 190 000,00
		77 - produits exceptionnels	75 242 117,43
		78 - reprise sur provisions pour risques	15 000 000,00
total du fonctionnement	156 108 235,32	total du fonctionnement	156 108 235,32
Investissement			
10 - dotations	2 406 129,64	10 - dotations	159 376,47
13 - subventions d'investissement	- 22 344 960,89	13 - subventions d'investissement	231 037 393,86
15 - provisions pour risques et charges	15 000 000,00		
16 - emprunts et dettes assimilées	315 189 752,59	16 - emprunts et dettes assimilées	97 398 205,14
19 - différences sur réalisations d'immobilisations	23 748 342,38	19 - différences sur réalisations d'immobilisations	7 562 220,30
20 - immobilisations incorporelles	- 20 265 122,77	20 - immobilisations incorporelles	17 437 639,85
21 - immobilisations corporelles	88 819 614,84	21 - immobilisations corporelles	60 483 192,06
23 - immobilisations en cours	- 101 020 488,92	23 - immobilisations en cours	14 063 557,44
26 - participations et créances	420 000,00		
27 - autres immobilisations financières	2 345 030,00	27 - autres immobilisations financières	3 813 165,40
		28 - amortissements des immobilisations	2 329 643,49
020 - dépenses imprévues d'investissement	34 891 181,09		
		021 - virement de la section de fonctionnement	- 74 348,05
458 - travaux pour tiers (dépenses)	76 136 643,40	458 - travaux pour tiers (recettes)	- 50 879 308,47
458100 - acquisitions foncières avec préfinancement	12 000 000,00	458200 - acquisitions foncières avec préfinancement	12 000 000,00
458101 - parc des Hauteurs à Lyon 5°	848 000,00	458201 - parc des Hauteurs à Lyon 5°	- 250 000,00
458103 - place Lacroix à Rochetaillée sur Saône	27 466,12		
458105 - place de l'Eglise à Dardilly	- 315 477,60		
458106 - place Jean Jaurès à Pierre Bénite	262 477,60		
458110 - PAE Vilette-Paul Bert Lyon 3°	- 361 800,00	458210 - PAE Vilette-Paul Bert à Lyon 3°	- 250 000,00
458112 - DSU Etats-Unis à Lyon 8°	26 819,36	458212 - DSU Etats-Unis à Lyon 8°	212 600,00
458115 - Ecole normale supérieure Lyon 7°	16 664 610,53	458215 - Ecole normale supérieure à Lyon 7°	1 297 478,16
458116 - places Salengro et des Quatre Chemins à Saint Fons	143 101,63		
458117 - places Jaboulay et Joffre à Saint Genis Laval	409 222,00	458117 - places Jaboulay et Joffre a Saint Genis Laval	2 155 961,00
458123 - DSU ville nouvelle quartier Velette 2 à Rillieux la Pape	21 724,00	458223 - DSU ville nouvelle quartier Velette 2 à Rillieux la Pape	2 000 000,00
458124 - DSU ville nouvelle quartier Lenotre à Rillieux la Pape	917 417,19		
458125 - DSU ville nouvelle place Boileau à Rillieux la Pape	165 063,00		
458127 - DSU quartier Thibaude 1 à Vaulx en Velin	- 2 202 900,00		
458128 - DSU quartier Montchaud Lénine sud 3 à Vénissieux	- 516 147,00		
458129 - DSU le Champlong à Saint Genis Laval	3 011 836,00	458229 - DSU le Champlong à Saint Genis Laval	- 600 000,00
458130 - DSU Arsenal aménagement zone la Reynier à Saint Fons	1 264 216,00		
458132 - hôtel de ville à Limonest	1 104 998,00	458232 - hôtel de ville à Limonest	669 998,00
458133 - Lyon 7° - parc de Gerland	23 130 000,00	458233 - Lyon 7° - parc de Gerland	- 2 460 000,00
458140 - Bron centre commercial plein ciel Bellevue DSU Terrailon	60 400,00		
458142 - Vénissieux - places Sublet et Barbusse	- 1 980 000,00	458242 - Vénissieux - places Sublet et Barbusse	- 3 960 000,00
		458243 - Oullins - rue d'Orsel	250 000,00
458144 - Sainte Foy lès Lyon - place François Millou	- 138 000,00	458244 - Sainte Foy lès Lyon - place François Millou	- 138 000,00
458146 - Bron Parilly arrière UC1 UC8	4 903 003,00		
458147 - Bron Parilly espace UC2 UC5	299 000,00		
458149 - Rillieux Velette 3	- 850 000,00		
458150 - Villeurbanne espaces extérieurs commerces Saint Jean	500 000,00		
458152 - ENS équipements mobiliers et VDIM	- 16 000 000,00	458255 - Curis sur Mont d'Or - montée de l'Eglise	55 573,39
458156 - Lyon 8° Langlet-Santy aménagements paysagers	1 860 995,64		
458157 - Lyon 9° - gestion de proximité la Duchère	150 000,00		
458158 - Vénissieux - stationnement sécurisé les Minguettes	- 56 150,00		
458161 - Lyon 8° - école d'infirmières Rockefeller	1 200 000,00	458261 - Lyon 8° - école d'infirmières Rockefeller	1 200 000,00

458162 - Lyon 7° - aménagement du boulevard scientifique	700 000,00	458262 - Lyon 7° - aménagement du boulevard scientifique	- 1 700 000,00
458163 - Ecully - place de la Libération	- 2 425 000,00	458263 - Ecully - place de la Libération	- 2 425 000,00
458164 - Lyon 2° - place Bellecour	- 700 000,00	458264 - Lyon 2° - place Bellecour	437 000,00
458165 - Oullins - place Roger Salengro	- 517 000,00	458265 - Oullins - place Roger Salengro	- 517 000,00
458169 - Lyon 1er - montée de la Grande Côte	5 423 000,00	458269 - Lyon 1er - montée de la Grande Côte	5 423 000,00
458170 - Bron - tramway divers squares publics	4 900 000,00	458270 - Bron - tramway divers squares publics	4 900 000,00
458171 - Lyon 1er bas-port - quai Saint Vincent	562 000,00	458271 - Lyon 1er - bas-port quai Saint Vincent	562 000,00
458172 - Limonest - parvis et parc de l'hôtel de ville	400 000,00	458272 - Limonest - parvis et parc de l'hôtel de ville	400 000,00
458173 - Lyon 8° - réaménagement de la place des Commerces	741 376,28		
458174 - Bron Parilly - bat UC6A	300 000,00		
458175 - Bron Parilly - espace centre de jour UC2	0,00		
458176 - Lyon 9° - Sauvegarde barre 150	300 000,00		
458177 - Lyon 9° - projet urbain du plateau de la Duchère	235 612,00		
458178 - Vaulx en Velin - les Grolières - 2° tranche	421 516,00		
458179 - Vaulx en Velin - les Sauveteurs Cervelières - 3° tranche	1 900 000,00	458279 - Vaulx en Velin - les Sauveteurs Cervelières -3° tranche	107 153,00
458180 - Vénissieux - Vénissy - espaces extérieurs - 2° tranche	1 500 000,00		
458181 - Villeurbanne - requalification des espaces extérieurs - Saint André	200 000,00		
458182 - Vénissieux - Monmousseau	1 000 000,00	458282 - Vénissieux - Monmousseau	100 000,00
458183 - Lyon 8° - place du 8 mai 1945 - 1ère tranche	6 350 000,00	458283 - Lyon 8° - place du 8 mai 1945 - 1ère tranche	4 600 000,00
458184 - Ecully - place Charles de Gaulle	800 000,00	458284 - Ecully - place Charles de Gaulle	550 000,00
458186 - Lyon 8° - espace Bachut - 1ère tranche	3 500 000,00	458286 - Lyon 8° - espace Bachut - 1ère tranche	3 500 000,00
458187 - Lyon 9° - place Valmy - 2° tranche	2 500 000,00	458287 - Lyon 9° - place Valmy - 2° tranche	2 500 000,00
458188 - Lyon 7° - aménagement du square Galtier	1 425 000,00	458288 - Lyon 7° - aménagement du square Galtier	962 500,00
458232 - hôtel de ville à Limonest	70 224,00		
458299 - régularisation des opérations antérieures au 1er janvier 1997	39,65	458299 - régularisation des opérations antérieures au 1er janvier 1997	24 720,32
total de l'investissement	415 326 121,36	total de l'investissement	415 326 121,36
Budget annexe des eaux			
Investissement			
10 - dotations		10 - dotations	13 360,00
13 - subventions d'investissement		13 - subventions d'investissement	16 145 920,98
15 - provisions pour risques et charges			
16 - emprunts et dettes assimilées		16 - emprunts et dettes assimilées	- 4 468 665,95
20 - immobilisations incorporelles		20 - immobilisations incorporelles	98 706,28
21 - immobilisations corporelles	13 360,00	21 - immobilisations corporelles	
23 - immobilisations en cours	22 564 831,50	23 - immobilisations en cours	7 264 851,70
26 - participations et créances		26 - participations et créances	
27 - autres immobilisations financières	7 163 557,98	27 - autres immobilisations financières	10 687 576,47
28 - amortissements des immobilisations dépenses imprévues d'investissement			
total de l'investissement	29 741 749,48	total de l'investissement	29 741 749,48
Budget annexe de l'assainissement			
charges à caractère général	1 694 500,00		
64 - charges de personnel			
65 - autres charges de gestion courante			
66 - charges financières	- 1 800 000,00		
67 - charges exceptionnelles	4 600 000,00		
68 - dotations aux amortissements dépenses imprévues d'exploitation	- 1 194 500,00		
autofinancement prévisionnel			
		70 - produits des services du domaine	1 500 000,00
		73 - impôts et taxes	
		74 - subventions reçues	600 000,00
		75 - autres produits de gestion courante	
		76 - produits financiers	
		77 - produits exceptionnels	200 000,00

total de l'exploitation	2 300 000,00	total de l'exploitation	2 300 000,00
Investissement			
13 - subventions d'investissement		13 - subventions d'investissement	- 6 897 071,44
15 - provisions pour risques et charges		15 - provisions pour risques et charges	
16 - emprunts et dettes assimilées		16 - emprunts et dettes assimilées	- 4 900 000,00
20 - immobilisations incorporelles		20 - immobilisations incorporelles	
21 - immobilisations corporelles	920 000,00	21 - immobilisations corporelles	
23 - immobilisations en cours	- 12 399 071,44	23 - immobilisations en cours	318 000,00
26 - participations et créances		26 - participations et créances	
27 - autres immobilisations financières		27 - autres immobilisations financières	
28 - amortissements des immobilisations		28 - amortissements des immobilisations	
dépenses imprévues d'investissement			
total de l'investissement	- 11 479 071,44	total de l'investissement	- 11 479 071,44
Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe			
Fonctionnement			
011 - charges à caractère général	1 344 100,00	70 - ventes de produits	470 792,65
71 - production stockée	1 344 100,00	71 - production stockée	1 344 100,00
		74 - subventions reçues	
		77- produits exceptionnels	
total du fonctionnement	2 688 200,00	total du fonctionnement	2 688 200,00
Investissement			
16 - emprunts et dettes assimilées			
23 - avances à des tiers			
27 - autres immobilisations financières			
35 - terrains aménagés	1 344 100,00	35 - terrains aménagés	1 344 100,00
total de l'investissement	1 344 100,00	total de l'investissement	1 344 100,00

3° - Modifie et complète l'état des subventions par les fonds à verser :

- 130 000 F à la ville de Saint Fons, pour appui à la concertation et évaluation du contrat de ville,
- 44 500 F à la SACOVIV, pour la gestion de proximité sur la commune de Vénissieux,
- 83 077 F à la SCIC Habitat, pour la gestion de proximité sur la commune de Vénissieux,
- 82 500 F à HMF, pour la gestion de proximité sur la commune de Vénissieux,
- 50 600 F à la régie de quartier Armstrong, pour la gestion de proximité sur la commune de Vénissieux,
- 350 000 F à la ville de Vénissieux, pour la gestion de proximité,
- 380 000 F à la régie de quartier Buers-Saint Jean, pour la gestion de proximité sur la commune de Vénissieux,
- 754 000 F à l'OPAC du Grand Lyon, pour la démolition de logements chemin Albert Camus sur le site de l'Ecoin sous la Combe à Vaulx en Velin,
- 660 000 F au SYMALIM, pour le plan global de mise en valeur du parc de Miribel-Jonage,
- 36 868 F à la SERL, au titre du bilan de clôture de la ZAC "Stéphane Déchant",
- 115 000 F à la ville de Saint Priest, pour la liaison piétonne entre la Grande Rue et le quartier Beauséjour,
- 402 910 F à la SACVL pour l'aménagement du centre commercial Champlong,
- 327 119 F à la ville de Saint Priest pour l'aménagement du square Edouard Herriot,
- 135 000 F à la ville de Saint Priest pour l'aménagement du square quartier Bel Air,
- 495 341 F à l'OPHLM de Saint Priest pour l'aménagement des espaces extérieurs du centre commercial Bel Air,
- 92 993 F à la ville de Décines Charpieu pour la construction de locaux associatifs.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,